

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°42

DECISION MODIFICATIVE N° 1

(Vote de crédits)

Date de convocation :	07/09/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	10
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	10	Abstention :	0

L'an 2023, le 15 septembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de LAVILLE Maire-Noëlle

Présents : M. ARTO Jean, M. DEL GRANDE Stéphane, Mme FRANÇOIS Johanna, Mme GUILHON Sylvie, M. JAMMES Patrick, Mme LAVILLE Marie-Noëlle

Procurations : Mme PALIX Fabienne donne pouvoir à M. JAMMES Patrick, Mme PAMIES Sophie donne pouvoir à Mme GUILHON Sylvie, M. PASERO Fabien donne pouvoir à M. ARTO Jean, Mme SAIMMAIME Isabelle donne pouvoir à Mme FRANÇOIS Johanna

Absents : M. GUILHON Jérémie

Excusés : Mme PALIX Fabienne, Mme PAMIES Sophie, M. PASERO Fabien, Mme SAIMMAIME Isabelle

Secrétaire de séance : M. ARTO Jean

Objets : DM N°1 ASS

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
139111 (040) : Agence de l'eau	701,20		
2155 (21) : Outillage industriel	-701,20		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6061 (011) : Fournitures non stockables (e	651,20	777 (042) : Quote-part des subv.d'inv.trans	701,20
706129 (014) : Revers. ag. eau redev. mode	50,00		
	701,20		701,20
Total Dépenses	701,20	Total Recettes	701,20

Certifié exécutoire par LAVILLE Maire-Noëlle, la Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 19/09/2023 et de la publication le 19/09/2023

A ST-Martin-sur-Lavezon, le 15/09/2023

Ont signé la Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

la Maire



le(s) secrétaire(s) de séance